

Fiche relative aux hottes domestiques

selon règlement délégué (UE) N° 65/2014 et règlement (UE) N°66/2014

Miele		
Référence du modèle	PUR 68 W SO-RAL	
Consommation énergétique annuelle (AEC_{hotte})	kWh par an	47.0
Classe d'efficacité énergétique		A
Indice d'efficacité énergétique (EEl_{hotte})		48.4
Efficacité de dynamique des fluides (FDE_{hotte})		32.8
Classe d'efficacité de dynamique des fluides		
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)		A
Efficacité lumineuse (LE_{hotte})	lx/W	55.0
Classe d'efficacité lumineuse		
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)		A
Degré de séparation des graisses	%	95.1
Classe pour le degré de séparation des graisses		
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)		A
Volume d'air optimal mesuré	m³/h	374.5
Débit d'air (vitesse minimale)	m³/h	265
Débit d'air (vitesse maximale)	m³/h	395
Débit d'air (niveau intensif ou rapide)	m³/h	650
Débit d'air max. (Q_{max})	m³/h	650.0
Pression d'air optimale mesurée	Pa	450
Emissions sonores pondérées A (vitesse minimale)	dB	47
Emissions sonores pondérées A (vitesse maximale)	dB	56
Emissions sonores pondérées A (niveau intensif ou rapide)	dB	67
Puissance d'entrée électrique optimale mesurée	W	142.7
Consommation énergétique pondérée en marche	W	0.20
Puissance nominale du système d'éclairage	W	6.0
Intensité lumineuse moyenne du système d'éclairage sur la surface de cuisson	lx	330
Facteur de prolongation		0.8